

### ANNEXE 3 - TARIFICATION

Pour tenir compte de la fermeture des établissements scolaires et de la suspension des services de transports scolaires pendant 2 mois au cours de l'année scolaire 2019-20 dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, et considérant les contraintes techniques de la régie Transports Scolaires, l'indemnisation des abonnés se traduit par une réduction de 20% appliquée à l'ensemble des tarifs pour l'année 2020-21, équivalant à une indemnisation de deux mois d'abonnement.

<b>conditions d'accès</b>		Montant TTC
QF inférieur ou égal à 450 € mensuels	Ayant droit, demi-pensionnaire (ou externe) dans la limite d'un aller-retour par jour/période scolaire, sur justificatif de revenus	24,00
QF compris entre 451 € et 650 € mensuels		40,00
QF compris entre 651 € et 870 € mensuels		64,00
QF compris entre 871 € et 1250 € mensuels		92,00
QF supérieur ou égal à 1250 € mensuels		120,00
QF inférieur ou égal à 450 € mensuels	Ayant droit, interne dans la limite d'un aller- retour par semaine/période scolaire, sur justificatif de revenus	21,60
QF compris entre 451 € et 650 € mensuels		36,00
QF compris entre 651 € et 870 € mensuels		57,60
QF compris entre 871 € et 1250 € mensuels		82,80
QF supérieur ou égal à 1250 € mensuels		108,00
<b>Tarifs non ayant droit</b>	Non ayant droit au transport scolaire (demi- pensionnaire, externe, interne)	156,00

<b>Duplicata de carte</b>
Montant TTC
5,00

<b>Frais d'inscription *</b>
Montant TTC
00,00

\*Pour tenir compte de l'absence d'accueil physique auprès du service en raison des mesures de lutte contre l'épidémie, aucun frais d'inscription au-delà du 15 juillet ne sera appliqué cette année.